



La commune de Gouffern en Auge étudie le projet d'ouverture d'un accueil petite enfance (micro-crèche, maison d'assistante maternelle...) pour enfants de 3 mois à 4 ans sur la commune déléguée de Chambois.

Ce projet sera réalisé en collaboration avec les services de la CAF et de la PMI et l'établissement respectera l'ensemble de la réglementation relative à ce type d'accueil (normes des locaux, nombre d'enfants accueillis, qualification du personnel...). La capacité envisagée de cet accueil est de 10 enfants maximum en même temps avec une ouverture possible sur des horaires élargis du lundi au vendredi. L'accueil pourra être permanent mais aussi ponctuel (dépannage exceptionnel)

Dans cette perspective, il est nécessaire d'évaluer vos besoins et vos attentes à court et à moyen terme afin de proposer le service le plus adapté mais aussi viable dans le temps.

**Pour mener à bien ce projet, votre avis de parents ou de futurs parents est indispensable et ce questionnaire permettra de les recenser.**

Questionnaire à retourner à la commune de Gouffern en Auge avant le 15 octobre 2023.

Le Bourg – Silly en Gouffern – 61310 GOUFFERN EN AUGE / mairie@gouffernenaug.fr

Vos coordonnées :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone et/ou e-mail (facultatif): \_\_\_\_\_

Sur quelle commune habitez-vous \_\_\_\_\_

Sur quelle commune travaillez-vous \_\_\_\_\_

Vous êtes ?        Une personne seule                          Un couple

Actuellement                          Vous exercez une activité professionnelle  
       Vous êtes en recherche d'emploi  
       Autres

Votre situation :                          Vous avez au moins un enfant de 3 mois à 3 ans  
       Vous avez au moins un enfant de 4 à 6 ans  
       Vous avez au moins un enfant de plus de 6 ans  
       Vous attendez un enfant  
       Vous avez un projet d'avoir des enfants

Quel est le mode de garde de votre/vos enfant(s)?

   Etablissement d'accueil collectif (ex: crèche, halte-garderie...)  
    Parent au foyer  
    Famille (grands-parents, ...)  
    Assistante maternelle agréée  
    Autre \_\_\_\_\_

Cette solution est :                          Un choix                                          Une obligation (précisez)

   Il n'y a pas de crèche près de chez moi ou de mon lieu de travail  
    Je n'ai besoin de faire garder mon enfant qu'occasionnellement  
    Je n'ai pas réussi à avoir de place en crèche  
    Les tarifs en crèche sont trop élevés  
    Autre \_\_\_\_\_

Avez-vous rencontré des difficultés pour faire garder votre/vos enfant(s)?

- Oui (précisez)... \_\_\_\_\_
- Non

Si un accueil petite enfance avait été présent à Chambois, auriez-vous changé votre mode de garde ?

- Oui
- Non (précisez) \_\_\_\_\_

A la présentation de ce projet, seriez-vous intéressé par l'ouverture d'un tel accueil petite enfance ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas, précisez \_\_\_\_\_
- Non, certainement pas, précisez \_\_\_\_\_

Seriez-vous plus particulièrement intéressé par :

- Un accueil individuel (assistant maternel)
- Un accueil en MAM
- Un accueil collectif (micro-crèche)
- Indifférent

**Au niveau des horaires d'accueil de votre enfant, quels sont vos besoins ?**

**Au niveau des horaires d'ouverture et de fermeture, quel créneau vous correspond le mieux ?**

**A quel(s) moment(s) de la semaine seriez-vous susceptible de faire garder votre (vos) enfant(s) ?**

	Avant 8 h (précisez)	Entre 8h et 13 h	Entre 13h et 17 h	Après 17h (précisez)	Pas ce jour
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

En moyenne, de combien d'heures de garde auriez-vous besoin chaque semaine pour votre enfant ?

- Moins de 5h de garde
- 5 à 9h
- 10 à 19h
- 20 à 29h
- 30 à 40h
- Plus de 40h de garde

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires éventuels :

---

---

---

---

---

---

---

---

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps à ce questionnaire

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Gouffern en Auge pour établir un diagnostic des besoins en matière d'accueil petite enfance.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données